N°367 du mercredi 29 novembre 2023 - lagazette-yvelines.fr Hebdomadaire gratuit d'informations locales Ne pas jeter sur la voie publique

La Gazette en Yvelines

L'uniforme, remède miracle aux maux de l'Éducation nationale ?



Dossier page 2

Lors de la rentrée scolaire, l'uniforme est revenu sur le devant de la scène. Le ministre de l'Education nationale, Gabriel Attal, s'est prononcé favorablement à des expérimentations dans des écoles volontaires. Dans la vallée de Seine, la Ville de Poissy s'est manifestée pour tester une solution sensée ramener l'esprit républicain et gommer les inégalités.

MANTES-LA-JOLIE

Le directeur de l'école Notre-Dame condamné pour « *abus de confiance* »

Faits divers page 14



Actu page 7

HARDRICOURT

Yann Scotte : « *Je suis un homme de droite plutôt humaniste et orienté vers les autres* »

MANTES-LA-JOLIE
La majorité municipale au bord de l'explosion **Page 10**

MANTES-LA-JOLIE
La Protection judiciaire de la jeunesse, voie de réinsertion pour jeunes délinquants **Page 11**

CONFLANS-SAINTE-HONORINE
Le passage sous les voies ferrées près de l'école Paul Bert va être réhabilité **Page 12**

VERNEUIL-SUR-SEINE
Un adolescent meurt enselevi sous plusieurs tonnes de sable **Page 14**

BASKET-BALL
Poissy boucle la phase aller sur une victoire **Page 16**

VERNEUIL-SUR-SEINE
Une exposition pour raconter l'histoire ferroviaire des Yvelines **Page 18**

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Quelles solutions juridiques pour les naufragés d'internet ?

Actu page 4



Actu page 6

EPONE

Violences intra-familiales : comprendre et agir



Actu page 8

MAGNANVILLE

Le tribunal administratif suspend l'euthanasie du chien mordeur

Vous êtes
entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?
Faites appel à nous !
pub@lagazette-yvelines.fr

VALLEE DE SEINE

L'uniforme, remède miracle aux maux de l'Éducation nationale ?

Lors de la rentrée scolaire, l'uniforme est revenu sur le devant de la scène. Le ministre de l'Education nationale, Gabriel Attal, s'est prononcé favorablement à des expérimentations dans des écoles volontaires. Dans la vallée de Seine, la Ville de Poissy s'est manifestée pour tester une solution sensée ramener l'esprit républicain et gommer les inégalités.

AURELIEN BAYARD

C'est un marronnier à chaque rentrée scolaire : le port de l'uniforme dans les écoles. Mais avec les émeutes de l'été dernier et les nombreux cas de harcèlement scolaire qui émaillent l'actualité, celui-ci a pris une plus grande dimension et semble être la solution idoine pour pallier de nombreux problèmes. Si l'année dernière, le ministre de l'Éducation nationale Pap Ndiaye s'était prononcé contre, son successeur, Gabriel Attal, souhaite véritablement mettre le sujet sur la table. L'ancien porte-parole du Gouvernement a même annoncé le 4 septembre qu'il dévoilerait en automne les modalités de l'expérimentation pour les établissements volontaires. Et il n'y a pas que le locataire de la rue de Grenelle qui voit l'uniforme d'un bon œil. Selon le sondage IFOP-2017, 63 % des Français se disent favorables au « *retour de l'uniforme à l'école* ». Par ailleurs, en s'attardant sur les tranches d'âge, nous remarquons que les 18-24 ans sont les moins nombreux (40 %) à être pour, et que les 65 ans sont les plus enclins à apprécier cette idée (74 %)...





ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Si Sandrine Berno dos Santos, maire de Poissy, se porte volontaire pour l'expérimentation de l'uniforme, Benjamin Lucas, député de la 8ème circonscription, aimerait surtout plus de moyens pour l'Education Nationale.

Toutefois, il est impératif de s'attarder sur un aspect sémantique : en cas de texte sur la manière d'habiller tous les écoliers, il s'agirait bel et bien d'une « *application* » et non d'un « *retour* ». Seuls les lycées publics de garçons créés par Napoléon Bonaparte en 1802 imposaient l'uniforme, et cela jusqu'en 1914. Vous pouvez même les admirer au musée national de l'Éducation (Munaé), à Rouen. La tenue se compose d'une veste aux boutons jaunes en métal sur lesquels est inscrit le mot « *Lycée* », d'une chemise et d'un bas de pantalon. Il est également agrémenté d'un collet (un bandeau en tissu entourant le cou) et d'un parement (des étoffes ornant le bas des manches). Le tout dans un mélange de bleu céleste et de bleu roi, donnant une impression très militaire, ce qui était clairement le but. En effet, ces lycées avaient des coûts élevés d'inscription et ne devaient former que l'élite française.

Poissy, le doigt sur la couture

Gabriel Attal invite les élus volontaires à entrer en contact avec le gouvernement pour travailler sur cette expérimentation. Le lendemain de son annonce, Sandrine Berno dos Santos devrait prendre son combiné puisqu'elle a confirmé que la Ville de Poissy était candidate à l'expérimentation de l'uniforme, ou tenue unique, dans les établissements scolaires. « *Il faut réaffirmer la laïcité et lutter contre le fléau du harcèlement* » clame-t-elle, « *la tenue uniformisée, c'est également l'opportunité d'effacer les inégalités.* » Selon elle, il pourrait aussi être un formidable outil pour apaiser nos établissements et faciliter les apprentissages. « *Alors essayons* » s'enflamme l'édile pisciacaise.

Voir la cité de Saint-Louis répondre favorablement à l'appel du ministre de l'Éducation nationale n'est pas une surprise puisqu'elle dispose déjà d'une structure imposant l'uniforme : le cours La Galiote. Cet établissement scolaire privé, ouvert depuis novembre 2020, fait partie du réseau « *Espérance banlieue* » où dans chacune des 17 écoles, les élèves s'habillent avec un polo et un sweat estampillé du logo de l'école. « *Cela permet de développer un sentiment d'appartenance et favorise l'esprit de cohésion* » explique Charlotte Fourdinier, la directrice de l'établissement. Mais pour se parer d'un tel accoutrement, il faut le mériter : « *Les élèves doivent le mériter. Ils doivent comprendre le fonctionnement de l'école, faire des efforts, et quand c'est acquis, il y a une cérémonie où nous leur remettons l'uniforme.* »



COURS LA GALIOTE

Une cérémonie officielle est organisée afin de remettre les uniformes aux élèves ainsi qu'aux professeurs du Cours la Galiote.

« Arrêter avec les mesures gadgets »

« *Les nouveaux arrivants les obtiennent en quinze jours environ* » ajoute Sylvaine Lefebvre, la présidente de l'association Espérance banlieue à Poissy, « *et ceux qui ne l'ont pas encore manifestent leur impatience* ». De plus, l'une comme l'autre avancent que l'uniforme rend plus sereins les parents, « *ils savent déjà comment habiller leurs enfants, cela retire l'angoisse des marques* ». Par ailleurs, afin de mettre tout le monde sur un pied d'égalité, les professeurs portent aussi un polo aux couleurs du cours la Galiote.

Benjamin Lucas, le député de la 8ème circonscription, reste sceptique : « *Je suis contre, surtout parce qu'il y a des urgences plus sérieuses au niveau de l'Éducation nationale. Il faut arrêter les mesures gadgets* ». L'ancien secrétaire général de Génération.s pointe tout d'abord du doigt le trop grand nombre d'élèves par classe. D'après les chiffres du gouvernement il y a en moyenne 21,6 élèves par classe en élémentaire, 25,9 élèves par classe dans les formations en collège et 30,3 élèves par classe dans les formations générales et technologiques au lycée. Alors qu'au cours la Galiote, ils sont 11 maximum. « *Les parents nous remontent souvent les progrès faits en peu de temps* » souligne Charlotte Fourdinier. « *Ce n'est pas parce que vous habillez différemment un enfant que ses conditions d'étude changent* » s'offusque l'élu, « *j'aimerais qu'il y ait un droit aux vacances, car sinon, il y aura toujours cette inégalité entre celui qui part voir la mer et celui qui reste chez lui.* »

Le député pense que pour retrouver un sentiment d'appartenance à la République française, il faudrait que la promesse de celle-ci – la liberté, l'égalité et la fraternité – soit de nouveau tenue. Selon lui, si les jeunes ont cette impression d'être abandonnés, c'est parce qu'ils ne voient pas notre devise dans leur quotidien : « *On leur enlève des services publics, on leur promet un avenir dans la précarité et il y a de la tension liée au racisme* ». Concernant la laïcité, il s'appuie sur les textes de loi déjà présents. « *Il y a une très belle loi de 2004, celle aussi de 1905, pourquoi rajouter des choses* » se questionne le député, « *je ne vois pas en quoi il faut rajouter des choses et je ne veux pas qu'on fasse la police du vêtement. Tout le monde doit se conformer au respect de la loi que cela soit à l'école ou en dehors.* » Enfin, sensible sur la question du harcèlement scolaire, il remarque qu'aucune étude ne démontre que ce fléau s'amoindrit avec un uniforme.

« *Cela ne règlera bien évidemment pas toutes les problématiques de l'école et il faudra juger à l'usage* » abonde en son sens Sandrine Berno do Santos. Même son de cloche au cours la Galiote : « *Nous le savons qu'il y aura toujours une différence entre l'élève qui aura la dernière montre connectée et celui qui n'en aura pas.* » L'élu de la 8ème circonscription conclut : « *L'enjeu devant nous c'est « ok tu mets l'uniforme » mais si derrière, les enseignants ne sont ni soutenus ni bien payés, que le périscolaire n'a pas plus de moyens, tout cela restera abstrait. Et il est de notre responsabilité à nous les politiques de redonner un sens à la République.* » ■

DG GROUP

Imaginer
Mutualiser
Construire



CONDUCTEURS DE TRAVAUX / Aurélien, Lucie, Amine



ISSY-LES-MOULINEAUX / SONATINA



SAINT-OUEN / ÉLÉGANCE

Plus durables, plus qualitatifs, plus économes en énergies, les projets réalisés par DG GROUP répondent aux nouvelles attentes fondamentales de la société

24 Avenue du Gué Langlois 77600 Bussy-Saint-Martin contact@dggroup.fr 01 60 21 13 22 dggroup.fr

Bâtir en toute sérénité | Promoteur et constructeur

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Quelles solutions juridiques pour les naufragés d'internet ?

La municipalité organisait une réunion publique sur les problématiques de fibre optique, le lundi 20 novembre à la salle des fêtes, en la présence d'Estelle Rigal-Alexandre, avocate spécialisée dans les infrastructures de réseau.

MAXIME MOERLAND

« *Depuis quand tu n'as plus internet ? Septembre ? La chance, moi, ça fait 6 mois !* » Ironie, rires jaunes et agacement, voilà ce qui a rythmé la soirée du lundi 20 novembre à la salle des fêtes de Conflans-Sainte-Honorine, qui avait fait le plein pour l'occasion. Aucune festivité au programme, mais une réunion publique à l'initiative de la municipalité, afin d'aborder le sujet qui est sur toutes les lèvres au sein de la commune : les dysfonctionnements de la fibre optique.

D'emblée, ceux qui espéraient une solution magique à court terme pour récupérer leur connexion ont déchanté. Là n'était pas le but de cet échange de deux heures. Après un bref rappel du contexte et des actions menées par la Mairie pour endiguer le problème, Laurent Brosse, maire (LR) de Conflans-Sainte-Honorine, a laissé la parole à Maître Estelle Rigal-Alexandre, avocate spécialisée dans les sujets telecom, pour aborder le véritable objectif de cette réunion publique : fournir des solutions juridiques aux habitants pour ne pas se laisser faire face aux opérateurs commerciaux (Orange, SFR, Bouygues…).

« *J'ai l'habitude d'aller devant les juges sur des sujets telecom, et on sait comment présenter les sujets pour les faire avancer* », a expliqué l'avocate, avant de présenter une base documentaire afin d'apprendre à réagir en cas de coupure internet. Du signalement à l'opérateur commercial et à l'ARCEP jusqu'aux tribunaux, en passant par le courrier au service consommateur et au député de secteur : pour chaque étape, des modèles de documents sont téléchargeables sur le site de la ville. « *L'idée est de maintenir une pression constante pour que le dossier de Conflans-Sainte-Honorine remonte au-dessus de la pile et avance aussi vite que possible* », résume Maître Estelle Rigal-Alexandre.



LA GAZETTE EN YVELINES

À l'arrivée, la soirée s'est montrée plus frustrante qu'autre chose pour les habitants privés d'internet, qui n'auront pas trouvé de solution à court terme.

Un support utile pour quiconque ayant du temps devant lui, sans être véritablement un accompagnement juridique personnalisé. Pas de quoi rassurer les sinistrés de la fibre qui, en attendant, galèrent toujours pour se procurer un semblant de réseau. Dernier épisode en date, l'incendie d'un point de mutualisation de fibre optique situé rue Alexis Piecq, qui ne devrait pas être réparé avant la fin du mois de décembre. Au-delà de pénaliser les abonnés de ce secteur précis, l'incident a eu pour conséquence la saturation du réseau 4G. « *Mon opérateur m'avait envoyé une clé 4G le temps que ma connexion revienne, mais même ça, ça ne marche plus* », fulmine un habitant exaspéré. « *Mon voisin est toujours resté en ADSL, et lui, il n'a aucun soucis* » grince un autre Conflanais.

À l'arrivée, la soirée s'est montrée plus frustrante qu'autre chose pour les habitants privés d'internet, qui n'auront pas trouvé de solution immédiate. Reste l'espoir qu'une action commune puisse, à terme, faire bouger les choses. Pour y parvenir, la mairie a mis en place une adresse mail (associationfibre@mairie-conflans.com) pour entendre et accompagner les Conflanaises et Conflanais souhaitant mettre en place une association d'usager, et ainsi peser plus fort face à XP-Fibre, les opérateurs commerciaux ou l'ARCEP. ■

EN BREF

ACHERES

Une réunion publique pour parler de l'avenir des mobilités en ville

La Mairie organise un temps d'échange avec les habitants, le vendredi 1er décembre à l'espace Boris Vian, pour parler des mobilités douces et en particulier l'offre de trottinettes et vélos en libre-service qui pourrait débarquer à Achères.

Quand on parle de mobilité, peu de sujets divisent autant que celui des trottinettes électriques. Que l'on soit pour ou contre, on pourra exprimer son avis lors de la réunion publique du vendredi 1er décembre, à 19h à l'espace Boris Vian d'Achères.

Il sera question, donc, de l'offre de trottinettes et de vélos électriques en libre-service qui pourrait voir le jour à Achères. Pour rappel, il est toujours possible de participer au sondage sur l'application « *Achères et vous* », pour indiquer si vous êtes pour ou contre leur déploiement au sein de la commune.

La réunion publique sera aussi l'occasion d'échanger sur le passage en zone 30 en ville, l'aménagement de la voirie pour une meilleure cyclabilité, mais aussi le développement du stationnement vélo à la gare. ■

EN BREF

YVELINES

Sécheresse : la zone Centre passe de « *situation de crise* » à « *alerte renforcée* »

Grâce aux pluies du mois de septembre, la Préfecture a publié un arrêté préfectoral le 24 novembre indiquant que la zone centre – dont Mantes-la-Ville fait partie – passe de « *situation de crise* » à « *alerte renforcée* ».

Grâce aux pluies régulières observées depuis le mois de septembre, les nappes ont entamé leur recharge. La hauteur de la nappe mesurée à Bréval, qui justifiait jusqu'à présent du maintien de la zone Centre en situation de crise, vient ainsi de remonter à un niveau permettant le passage de cette zone en situation d'alerte renforcée. Compte tenu de ces éléments, le Préfet des Yvelines décide du passage de la zone Centre en alerte renforcée le 24 novembre via un arrêté préfectoral.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Les mesures de limitation ou d'interdiction des usages de l'eau à respecter sont à retrouver sur le site de la Préfecture.

Les mesures de limitation ou d'interdiction des usages de l'eau à respecter sont à retrouver sur le site de la Préfecture, mais à titre d'exemple, il est interdit aux piscines ouvertes au public de vidanger leurs bassins tandis que le renouvellement et le remplissage sont autorisés, le lavage des véhicules est autorisé dans le cas particulier où il est réalisé dans des établissements professionnels avec du matériel haute pression ou équipé d'un système de recyclage de l'eau, mais demeure interdit dans tous les autres cas.

Toutefois, le préfet des Yvelines appelle à nouveau, chacun, particulier et professionnel, à être économe dans l'usage qu'il fait de l'eau. ■

YVELINES

Pour leur 39ème campagne, Les Restos du cœur lance un appel à l'aide à l'État

La 39ème campagne des Restos du cœur a débuté le lundi 27 novembre. L'association créée par Coluche craint une envolée du nombre de demandeurs de l'aide alimentaire et lance un appel à l'aide à l'Etat.

Après un été où les Restos du Cœur ont enregistré une augmentation de 31 % du nombre de repas servis, la 39ème campagne s'ouvre sur de grandes incertitudes autour des chiffres de fréquentation. D'après un communiqué de presse, ils annoncent clairement que les premières tendances des inscriptions dans les centres de distribution laissent penser que la vague ne faiblit pas.

De grandes incertitudes

L'association fondée par Coluche appelle donc le gouvernement à un plan d'urgence alimentaire, en portant le budget dédié aux associations d'aide alimentaire à 200 millions d'euros, contre autour de 150 aujourd'hui, afin de leur permettre de sécuriser leur action et d'agir encore plus sur la qualité alimentaire.

Ils souhaitent également un signal fort pour encourager la générosité et l'engagement. Les Restos du Cœur demandent la pérennisation du plafond à 1000 euros de la loi Coluche ainsi que la mise en place d'un crédit d'impôts pour les abandons de frais des bénévoles. ■



LES RESTOS DU COEUR

D'après un communiqué de presse, l'association annonce que les premières tendances des inscriptions dans les centres de distribution laissent penser que la vague ne faiblit pas.

Erratum

Reconstruction du gymnase Aimé Bergeal

Lors de notre édition n°366, à la page 10, une erreur s'est glissée dans le texte de cette brève concernant la reconstruction du gymnase Aimé Bergeal. C'est bien le gymnase qui va être reconstruit et non le stade qui va être rénové.

Nous annoncions dans cette brève que les affres du temps marquaient le stade Aimé Bergeal, ce qui provoquerait sa rénovation. Or, il s'agit en réalité du gymnase – comme bien annoncé dans le titre en revanche – qui vient de voir la première étape de sa reconstruction validée au conseil municipal. Pour rappel, un incendie avait ravagé le bâtiment sportif - vieux de plusieurs décennies - dans la nuit du 20 ou 21 mars 2021. Quelques jours plus tard, Pierre Bédier, le président du Département, s'était déplacé dans le cadre de la signature d'un contrat de financement des équipements publics et avait assuré qu'il allait être reconstruit, avec une livraison prévue pour fin 2023. Quant au stade, lui, il se porte comme un charme. ■

EN IMAGE



LA GAZETTE EN YVELINES

MANTES-LA-JOLIE

Retour au Moyen-Âge

Cracheurs de feu, jeux équestres, combats de chevaliers, spectacles de rapaces… Le centre-ville de Mantes-la-Jolie a fait un bon en arrière dans le temps, le samedi 25 novembre. La traditionnelle *Foire aux oignons*, l'une des plus anciennes de France, faisait son retour pour sa 573ème édition avec pour thème le monde médiéval. Pendant que la place du Marché au Blé accueillait un village d'artisans, l'épicentre des festivités se trouvait dans le square Brieussel-Bourgeois, ou les animations sur le mode de vie médiéval et viking se sont succédé dès 9 h 30 jusqu'à 18 h. ■

PORCHEVILLE

Attention aux tentatives d'hameçonnage

Des individus se font passer pour des agents de la Mairie de Porcheville, et tentent d'obtenir les informations personnelles des habitants par courriel.

Vous avez peut-être reçu un mail, ces derniers jours, vous demandant d'enregistrer un nouveau RIB mairie. Si tel est le cas, ne répondez surtout pas : des personnes malveillantes se font passer pour des agents de la municipalité de Porcheville, et tentent d'obtenir les données personnelles des habitants.

« Nous n'avons pas changé de coordonnées bancaires »

« Nous n'avons pas changé de coordonnées bancaires », précise la Mairie sur son site internet, qui rappelle à ses habitants de ne communiquer en aucun cas leurs informations personnelles (RIB, pièce d'identité, numéro de carte de crédit…). S'il est déjà trop tard, faites opposition immédiatement, conservez les preuves, et déposez plainte au commissariat le plus proche. ■

Engagés

face au défi mondial de l'eau



Aqualia et SEFO soutiennent l'économie circulaire et de proximité favorisant ainsi la durabilité du système.

Le groupe Aqualia, et la SEFO, sont engagés dans le développement durable par l'optimisation des ressources qui lui sont confiées.

La protection des écosystèmes, les économies d'énergie, la réduction des consommations d'eau, tels sont les òbjectifs et les ambitions de la SEFO.

Tous ensembles, nous réussirons.

aqualia | sefo

Votre compagnie des eaux

aqualia.com ■ https://sefo-eau.com/

EPONE

Violences intra-familiales : comprendre et agir

À l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, Epône organisait une conférence-débat autour des violences intra-familiales le 24 novembre. Un moyen de se sensibiliser afin de prévenir ces actes et connaître les solutions pour que les victimes puissent s'en sortir.

AURELIEN BAYARD

Tous parés du ruban blanc – symbole de la journée d'actions pour l'élimination de la violence faite aux Femmes - Epônoises et Epônois sont venus assister à une conférence-débat consacrée aux violences intra-familiales. Pour bien comprendre l'ampleur du fléau, les chiffres de l'année 2022 sont annoncés de but en blanc. Il y a eu plus de 244000 victimes de violences commises par leur partenaire ou ex-partenaire, soit une augmentation de 15 % par rapport à 2021. Et ce chiffre est nettement plus grand puisque seulement ¼ des victimes ose franchir les portes d'un commissariat. Aujourd'hui, la parole se libère de plus en plus mais l'information et la sensibilisation sur les dispositifs d'aides doivent perdurer afin de diminuer le nombre de féminicides, 118 féminicides actuellement.

« *Il y a 7 types de violences, toutes avec le même but : que la victime se sente seule* » explique Aurélie Moreau, référente sociale détachée au commissariat de Mantes-la-Jolie. Les premières sont forcément psychologiques, le bourreau déploie sa stratégie d'emprise et d'isolement, « *comme cela, si elle veut partir, la femme n'a aucun point de chute* ».



LA GAZETTE EN YVELINES

Epône organisait sa première conférence-débat contre les violences faites aux Femmes. Le maire, Ivica Jovic, en a profité pour remettre un chèque de 3 000 euros à Women Safe & Children.

« *Cela touche tous les milieux et tous les âges* » rappelle également le Major Fabienne Boulard, Référente départementale pour les violences intra-familiales au sein de la Police Nationale. La femme de loi incite tout le monde à appeler les forces de l'Ordre dès qu'une dispute semble suspecte dans le voisinage : « *la Police est formée à détecter les violences intrafamiliales* ».

Si un fonctionnaire d'État sent que la situation est anormale, il peut alors glisser discrètement un QR Code – développé par la Major dans les Yvelines – sur lequel figurent tous les numéros nécessaires sur le territoire. Ce QR Code est même mis dans les toilettes de certains établissements. « *C'est parfois le seul lieu où les femmes peuvent se retrouver seules* » ajoute Fabienne Boulard.

Un membre du public s'inquiète alors de la suite des événements lorsque la victime quitte son bourreau. L'association IFEP explique qu'elle a donc créé deux dispositifs - les appartements répit et l'accueil VIF, soit 6 logements allant du T3 au T4 – pour qu'elles puissent venir se ressourcer avec leurs enfants. Des enfants qui peuvent également être pris en charge par l'association Women Safe & Children dont la présidente Frédérique Martz était présente lors de cet événement. ■

EN BREF

ISSOU

Un banc rouge pour sensibiliser aux violences faites aux femmes

La municipalité a inauguré son banc rouge, qui symbolise l'engagement de la commune sur la question de la lutte contre les violences faites aux femmes, le mercredi 22 novembre dans le parc du château.



LA GAZETTE EN YVELINES

Une plaque est également disposée à côté du banc et regroupe les numéros d'urgence à connaître pour les victimes et témoins de violences.

Entre lieu d'échange et moyen de sensibilisation, le banc rouge du parc du château à Issou, inauguré le mercredi 22 novembre, est utile à plus d'un titre. C'est en association avec le réseau CAPVIF (Coordination Action Prévention Violences Intra-Familiales) que la municipalité à mis en place ce lieu symbolique, rappelant la dure réalité : dans le monde, une femme sur trois est victime de violences conjugales. En France, une femme en meurt tous les trois jours. Une plaque est également disposée à côté du banc et regroupe les numéros d'urgence à connaître pour les victimes et témoins de violences, dont le 39 19, ligne nationale d'écoute téléphonique et d'orientation à destination des femmes victimes de violences. Pour rappel, ce service est gratuit, anonyme, et accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. ■

INDISCRETS

La branche pisciacaise de la CGT a été sommée de quitter ses locaux avant la fin de l'année. C'est via un courrier recommandé que la Mairie a transmis la nouvelle au syndicat, dont les locaux sont situés sur l'avenue Blanche de Castille. Selon les informations de *78Actu*, la municipalité souhaiterait en effet remettre la main sur les lieux pour les mettre à disposition du Secours populaire.

Si la Ville assure que la CGT occupe ses locaux sans droits ni titres depuis des années, et ce malgré leur avoir proposé de signer une convention de mise à disposition, le syndicat assure n'avoir jamais eu de retour suite à la négociation portant sur ladite convention. « *La situation est devenue inacceptable. Pour des raisons de sécurité et d'assurances, la Ville souhaite la fin rapide de ce type de mise à disposition non contractuelle* », a déclaré Karine Conte, maire adjointe, lors du dernier conseil municipal. ■

De Gaza… à Épône. Vous vous souvenez des ânes qui s'étaient enfuis d'un enclos, pour vagabonder dans les rues éponoises dans la nuit du 13 au 14 novembre ? Il semblerait bien, selon *78Actu*, qu'ils soient des rescapés d'un trafic international qui trouve sa source dans la bande de Gaza. Il y a plus d'un an, les autorités israéliennes mettaient la main sur un réseau de contrebandiers, et plusieurs centaines d'ânes.

Ils se mettent alors à les placer aux 4 coins du globe, dont une bonne partie à La Tanière, zoo-refuge en Eure-et-Loir. De fil en aiguille, une poignée d'entre-eux finissent par trouver un toit à la Phocéenne de cosmétique, refuge situé à Épône. De quoi finir leur vie paisiblement, allant même jusqu'à s'octroyer de petites balades dans les rues de la commune. ■

L'opposition au projet dit du « *pont d'Achères* » a pris une nouvelle tournure, avec le soutien désormais affiché de plusieurs associations nationales. Parmi elles, Greenpeace France, qui a publié sur ses réseaux sociaux une vidéo rappelant l'impact sur la biodiversité du projet qualifié d'« *A104 bis* » et qui a partagé la pétition de l'association « *Non au pont d'Achères* ». Résultat, celle-ci a quasiment atteint les 15 000 signatures.

La Ligue de Protection des Oiseaux a elle aussi affirmé son soutien à la mobilisation yvelinoise, de même que les associations Agir pour l'environnement ou encore Youth for Climate, et la figure de l'opposition au projet d'autoroute A69 entre Toulouse et Castres, Thomas Brail. Dans le même temps, une audience est prévue ce jeudi 30 novembre au tribunal administratif de Versailles pour examiner le référé-suspension déposé par l'association Non au pont d'Achères, pour demander l'arrêt total des travaux. ■



HARDRICOURT

Yann Scotte : « *Je suis un homme de droite plutôt humaniste et orienté vers les autres* »

À l'heure des mi-mandats, *La Gazette en Yvelines* donne la parole à un édile de la Vallée de Seine. Aujourd'hui, Yann Scotte, maire LR d'Hardricourt, dont les chevaux de bataille sont l'inclusion et le bien-vivre dans sa ville.

AURELIEN BAYARD

Quelle est la différence entre votre premier et deuxième mandat ?
C'est la continuité de notre slogan « *Changeons Hardricourt* » pour lequel nous avons été élus. Le mandat de 2020 reste particulier avec la crise sanitaire mais nous avions pu initier les grands projets comme la rénovation de nos infrastructures publiques comme l'école, la Mairie, ou la maison des Associations. Maintenant, nous peaufinons le cadre de vie avec la végétalisation des trottoirs du boulevard Michelet, l'amélioration de l'état de nos 5 squares.

Lors du salon des maires, plusieurs élus se sont plaints d'une violence accrue envers eux. Qu'en est-il de vous ?
À titre personnel, je n'ai pas souffert de cela. Je remarque que les relations entre administrés et élus ne sont que les témoins d'une société où tout est exacerbé. Nous pourrions également parler de la violence institutionnelle et étatique envers les communes. C'est difficile aujourd'hui d'être maire. L'Etat ne cesse de mettre des couches et des surcouches. Il faut frapper à 10 portes en même temps pour un seul projet. Et on nous invente des strates supplémentaires comme GPSEO par exemple.

Vous n'êtes donc pas un fervent supporter de la communauté urbaine.
C'est un secret pour personne, je n'ai jamais été un franc soutien du système. Nous sommes rentrés dans la communauté d'agglomération des Mureaux et alors que nous réfléchissions à la mise en commun de nos moyens, 18 mois plus tard GPSEO apparaît. Nous sommes dans un grand machin de 73 communes avec plus de 400000 habitants dont j'aimerais qu'on explique l'utilité aux administrés. Elle désincarne nos fonctions car nos prérogatives diminuent.

L'ouverture d'une classe neuroatypique à la rentrée, l'inauguration de l'établissement d'accueil non médicalisé en octobre. Pourquoi êtes-vous aussi actif sur l'inclusion ?
Je vis mon mandat d'élu comme une prolongation de ce que je suis : un homme de droite plutôt humaniste et orienté vers les autres. Je suis également à la tête du syndicat Handi Val de Seine ainsi que de l'hôpital du Vésinet. Concernant la classe neuroatypique, il y en avait déjà une en maternelle aux Mureaux mais nous étions dans l'impasse car cela ne dure que 3 ans. Nous avons tapé à la porte de l'Education Nationale, de l'Agence Régionale de Santé et c'est quand j'ai accueilli Gérard Larcher, le président du Sénat, que j'ai pu lancer ce projet. Il m'a demandé ce qu'il pouvait faire pour moi et j'ai évoqué ce dossier. Nous étions en avril-mai et il fallait être prêt pour septembre.

Ensuite avec les autres maires présents dans Handi Val de Seine, nous avons réfléchi à comment construire cette classe en école élémentaire et nous avons su en juin que c'était bon. Depuis la rentrée scolaire, il y a 7 enfants très fortement encadrés. Au début certains parents d'élèves neurotypiques avaient peur de l'intégration mais tout se passe bien. Ce genre de chose m'aide à me lever le matin.


LA GAZETTE EN YVELINES

Directeur d'Handi Val de Seine et de l'hôpital du Vésinet, Yann Scotte prend à cœur les sujets d'inclusion.

Par ailleurs, la Mairie investit beaucoup dans l'US Hardricourt.
Ils viennent de monter en Régional 2, c'est le deuxième club de foot du canton avec 300 adhérents et le président Remi Ferey est quelqu'un de formidable. Il a insufflé un bon état d'esprit dans le club. Il est hors de question de voir un coach hurler sur un gamin parce qu'il ne réalise pas la même chose que Mbappé. Nous venons d'inaugurer les nouveaux vestiaires ainsi que les nouvelles tribunes pour un coût de 500000 euros. Et la moquette en synthétique arrive en fin de vie. Nous continuerons donc de les soutenir autant que nous le pouvons. Le sport est un ciment social et se désengager sur ce sujet provoquerait de gros problèmes de décohésion.

Quels sont les autres projets pour la ville ?
Après 7 ans de tergiversation Hardri Coeur arrive. C'est un programme qui va nous offrir une place de village qui nous fait défaut actuellement. Il y aura un petit ensemble sur 2 plots avec 32 appartements. Une autre résidence de 57 logements viendra redessiner la rue du Vexin ainsi qu'une résidence intergénérationnelle à côté du stade de football. Je n'avais aucune offre pour les séniors alors qu'il commence à y avoir pas mal de logements décohabités avec des personnes âgées toutes seules mais ne voulant pas quitter la ville. ■

EN BREF

POISSY

Le projet Toufflet change de visage

Le projet d'immeuble de 5 étages, censé être construit en lieu et place de l'ancienne usine Toufflet, est devenu un lot de maisons en duplex après des négociations entre la Ville et le promoteur.



LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS

Le nombre de logements passe ainsi de 88 à 60, avec 2 étages de moins.

« *Un exemple de ce que la démocratie de proximité peut apporter, lorsque nous avons comme interlocuteur un promoteur à l'écoute* ». La maire de Poissy Sandrine Dos Santos s'est félicitée, sur ses réseaux sociaux, de l'évolution du futur projet Toufflet. Un immeuble de 5 étages devait initialement être bâti sur le site de l'ancienne usine du même nom, déclenchant l'ire des riverains. Malgré des recours et l'opposition de la Mairie, le projet respectait le Plan Local d'Urbanisme, et le permis de construire a pu être signé.

Cependant, des négociations ont été menées entre la Ville et le promoteur Les Nouveaux Constructeurs : exit l'immeuble de 5 étages, ce sera finalement des maisons en duplex qui seront construites. Le nombre de logements passe ainsi de 88 à 60, avec 2 étages de moins. « *Ce soir (le lundi 20 novembre, ndlr.) nous présentions ce nouveau projet aux riverains en avant première, avant le dépôt d'un nouveau permis de construire. Ils nous ont fait savoir leur satisfaction* » s'est satisfaite l'édile pisciacaise. ■

POISSY

Des bornes de recharge pour voitures électriques installées en ville

La communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) procède actuellement au déploiement de bornes supplémentaires dans différents quartiers de la ville.

Que les utilisateurs de voitures électriques se réjouissent : 4 nouvelles bornes de recharge sont sorties de terre à Poissy. C'est la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) qui s'est chargée de leur déploiement dans 4 secteurs de la ville : l'avenue Blanche de Castille, la rue du Stade, la rue de La Bruyère (parking grande ceinture) et la rue des Monts Chauvets. Une nouvelle qui ne fait pas que des heureux : sur les réseaux sociaux, l'annonce a quelque peu agacé certains Pisciacais. « *Ça part d'une bonne initiative mais ça réduit encore les places disponibles qui deviennent de plus en plus rares à Poissy* », remarque l'un d'entre eux, tandis qu'une autre Pisciacaise, agacée, propose de les « *mettre dans le parking souterrain* » pour, justement, laisser des places de stationnements à l'air libre. ■



VILLE DE POISSY

Les places équipées de bornes sont exclusivement réservées aux véhicules électriques.

MAGNANVILLE

Le tribunal administratif suspend l'euthanasie du chien mordeur

L'american staff avait mordu un bébé le 7 septembre à Magnanville, avant d'être placé dans un refuge. Si la Mairie n'a pas souhaité s'engager sur le sort du canidé, le Préfet a pris un arrêté pour demander l'euthanasie dans un délai de deux mois. Une décision déboutée par les juges du tribunal administratif de Versailles.

MAXIME MOERLAND

Faut-il euthanasier Skaar, le chien qui avait mordu un bébé de deux mois en septembre dernier, ou bien le restituer à sa propriétaire ? Michel Lebouc, maire de Magnanville, a préférer laisser à l'État la responsabilité de décider du sort de l'american staff, placé dans un refuge depuis bientôt 3 mois. La décision est finalement tombée le lundi 20 novembre : le Préfet des Yvelines Jean-Jacques Brot a fait le choix d'euthanasier l'animal, et ce dans un délai de deux mois, « *compte tenu que le risque de récidive ne peut être écarté* ».

Seulement voilà, quatre jours et un recours en référé de la propriétaire plus tard, le sort de Skaar bascule à nouveau : le tribunal administratif de Versailles suspend l'arrêté du préfet qui condamnait l'animal, et a demande à Jean-Jacques Brot de « *réexaminer la situation du chien dans un délai de 15 jours* ». Un énième rebondissement dans ce dossier qui déchaîne les passions : une poignée de personnes s'était réunie devant les grilles le lendemain de la décision du Préfet, le mardi 21 novembre. « *Je reconnais ma faute pour ne pas avoir muselé mon chien ce jour-là*, avait déclaré la propriétaire de Skaar dans un communiqué où elle présentait sa version des faits. *Mais mon chien mérite une seconde chance, et surtout, la loi doit être appliquée de manière équitable. En l'occurrence, mon chien a été évalué par deux vétérinaires sanitaires comme non dangereux. Il n'y a pas de danger grave et immédiat* ».

Près de 10 000 personnes ont également signé une pétition intitulée « *Sauvons Skaar de la peine de mort* ». Une autre intitulée « *Urgent : non à l'euthanasie de Skaar* » a, elle, mobilisé plus de 20 000 signataires, remettant cette fois en cause l'éducation de la propriétaire. Même la mère de l'enfant mordu a déclaré ne pas vouloir la mort du chien, bien qu'elle soit contre le fait qu'il soit remis à sa propriétaire.

Pour rappel, le chien avait mordu le petit Ayden au niveau de la cuisse droit et de la fesse, près de la médiathèque de Magnanville. Le bébé a ensuite été transféré à l'hôpital Necker, à Paris, où il a été opéré puis hospitalisé pendant une semaine. ■



LA GAZETTE EN YVELINES

Une fois la nouvelle tombée, la propriétaire du chien a appelé à un rassemblement devant le refuge du Cipam à Buchelay, où le chien est retenu depuis l'incident.

EN BREF

LES MUREAUX

Une journée d'échanges sur l'égalité des chances et la lutte contre les discriminations

L'Espace des habitants, aux Mureaux, accueille la première édition du *Forum de sensibilisation à la lutte contre les discriminations et à l'égalité des chances*, le lundi 18 décembre prochain.


VILLE DES MUREAUX

De 13 h 30 à 18 h se succéderont conférences, expositions et débats pour échanger sur les différentes formes de discriminations et découvrir les acteurs locaux qui luttent contre celles-ci.

En partenariat avec l'organisme Défendeur des droits, la Maison de la Justice et du Droit de Val de Seine, et la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, la Ville des Mureaux organise la première édition du *Forum de sensibilisation à la lutte contre les discriminations et à l'égalité des chances*, le lundi 18 décembre à l'Espace des habitants.

De 13 h 30 à 18 h se succéderont conférences, expositions et débats pour échanger sur les différentes formes de discriminations et découvrir les acteurs locaux qui luttent contre celles-ci. Oumou Touré, conseillère municipale déléguée chargée de la lutte contre les discriminations et de l'égalité des chances, sera chargée d'introduire l'après-midi avant que Floréal Sotto, formatrice et conférencière spécialisée sur les discriminations, abordera le débat avec une approche sociologique. Un atelier slam, un exposé de la Maison de la Justice et du Droit et d'autres stands ponctueront ensuite la fin de la journée. Pour plus de renseignements, contactez le 01 30 91 89 72. ■

EN BREF

POISSY

L'avenue de Pontoise passe à 50 km/h

La portion de la RD30 reliant le quartier Saint-Exupéry et le Technoparc de Poissy est désormais limitée à 50 km/h, contre 70 auparavant.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Une mesure qui s'inscrit dans la logique de la municipalité qui, depuis 2 ans, réduit la vitesse de circulation en ville.

Avis aux automobilistes ayant l'habitude de traverser la cité Saint-Louis : l'avenue de Pontoise est désormais limitée à 50 km/h, au lieu de 70 km/h.

Il vous faudra redoubler de vigilance, car cette portion de la RD 30, qui relie le quartier Saint-Exupéry et le Technoparc, est dotée d'un radar automatique.

Une mesure dans la dynamique de réduire la vitesse en ville

Une mesure qui s'inscrit dans la logique de la municipalité qui, depuis 2 ans, réduit la vitesse de circulation en ville. La limitation à 30 km/h s'est généralisée dans une grande partie de la commune, du centre-ville au Technoparc. L'avenue de Pontoise faisait partie des secteurs restés inchangés lors de cette mesure. C'est désormais chose faite. ■



RCS PARIS 792 111 551

Simple et bien plus !

0,84€
Lait 1/2 écrémé, 1L
Origine : FRANCE

1,42€
Pur jus
4 agrumes, 1L

1,29€
Brioche
tranchée, 500g
Le Kg : 2€58

0,79€
Bananes x4 (1)
Catégorie 1
Calibre P14
Variété Cavendish



Le petit-déjeuner le moins cher de France.*

Retrouvez aussi les produits Eco+ au Drive.

E.Leclerc

* Comparaisons de prix moyens à partir de relevés réalisés du 2 au 9 novembre 2023 dans 280 magasins des 7 enseignes comparées : E.Leclerc, Aldi , Auchan, Carrefour, Intermarché, Lidl et Magasins U. Plus d'informations et détails des prix et des formats des magasins étudiés sur www.ecoplus.leclerc

(1) Origines :
CAMEROUN, CÔTE D'IVOIRE, COLOMBIE, COSTA RICA ou ÉQUATEUR

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE MANGER TROP GRAS, TROP SUCRÉ, TROP SALÉ. WWW.MANGERBOUGER.FR

MANTES-LA-JOLIE

La majorité municipale au bord de l'explosion

Évincé de son poste d'adjoint, Michaël Bordg vient de déposer plainte auprès de la Procureure de la République pour une « *atteinte au secret et à la sincérité du vote* ». Son groupe d'opposition se renforce avec l'arrivée de d'Amélie Costa Da Rosa qui a quitté lundi la majorité. Tout comme Graziella Devin l'avait fait à la rentrée.

SALONIC BRAMUDA



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Raphaël Cognet, aurait tenté de faire changer d'avis Clara Bermann dans son intention de vote. Mais la jeune femme, conseillère municipale et conseillère communautaire à GPSEO tient bon. Depuis, ses relations avec le maire sont sibériennes.

Sale temps pour la majorité municipale ! En l'espace de quelques semaines, deux plaintes au moins sont arrivées sur le bureau de la procureure de la République de Versailles en provenance de Mantes-la-Jolie.

Après celle de Carole Philippe, ex-adjointe au commerce aujourd'hui membre du groupe d'opposition Mantes Unie qui n'a pas goûté d'avoir été traitée de « *vierge effarouchée* » par Raphaël Cognet en plein conseil municipal, c'est une autre démarche en justice qu'entreprend Michaël Bordg, viré de la majorité municipale.

Sa plainte concerne Nadine Wadoux, adjointe aux séniors et aux anciens combattants mais pas que pour un motif pour le moins sérieux. L'élue est mise en cause pour avoir floué le secret du vote et d'autres motifs invoqués par l'avocat de Michaël Bordg. Les faits invoqués remontent au 28 juin dernier. Ce soir-là, le conseil municipal est réuni pour revoter à bulletins secrets afin de désigner les grands électeurs en vue des sénatoriales de septembre. Revoter car le Préfet des Yvelines a saisi le Tribunal administratif de Versailles, lequel a annulé les votes du 9 juin, des irrégularités ayant été constatées par les magistrats.

Dans sa plainte, Michaël Bordg met en cause Nadine Wadoux, laquelle ne trouve rien de mieux à faire que de se saisir de son bulletin de vote censé être secret pour le porter à la connaissance d'autres élus dont notamment Edwige Hervieux, la première adjointe.

Choqué par le procédé qui lui rappelle certaines pratiques de pays totalitaires, Michaël Bordg tente de signaler l'incident afin qu'il apparaisse sur le procès-verbal de la séance. Hélas pour lui, il s'absente quelques instants. A son retour, les services ont fait preuve ce soir-là d'une rapidité exemplaire : le procès-verbal est déjà parti en Préfecture. C'est du moins ce qui lui est répondu.

Celui qui est encore adjoint prévient Raphaël Cognet le lendemain par mail. Lequel Raphaël Cognet botte en touche, en étant dans le déni comme c'est souvent le cas. Sauf qu'à l'appui de sa plainte, Michaël Bordg peut fournir à la justice des échanges de mails et de correspondances sur le groupe WhatsApp qui semblent bien plaider en sa faveur.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Aujourd'hui, si le maire peut encore compter sur 31 élus, 32 avec lui, l'opposition se renforce avec 12 membres soit largement plus du tiers du conseil municipal.

Mieux même, il a soigneusement conservé un message vocal de Nadine Wadoux qui reconnait les faits mais met ça sur le compte de la plaisanterie et s'excuse platement.

Consignes pour voter à gauche

Encore plus détestable, des consignes de vote ont été données, toujours via WhatsApp aux membres de la majorité. Raphaël Cognet serait même allé jusqu'à orchestrer une manœuvre pour permettre au groupe de gauche le Printemps Mantais présidé par Guillaume Quévarec d'obtenir trois voix de sa majorité afin d'obtenir un grand électeur de plus aux élections sénatoriales. Une attitude tellement discutable qu'elle donne des états d'âme à Edwige Hervieux qui s'en émeut publiquement. Il est vrai que les promesses faites aux Mantais de faire de la politique autrement sont déjà passées aux oubliettes.

Pire encore, Raphaël Cognet, toujours lui, aurait tenté de faire changer d'avis Clara Bermann dans son intention de vote. Mais la jeune femme, conseillère municipale et conseillère communautaire à GPSEO tient bon. Depuis, ses relations avec le maire sont sibériennes.

On est là bien loin de l'image de gendre idéal, de gentil père de famille et de catholique humaniste que Raphaël Cognet tente de donner de lui. Tout ça ressemble plutôt à de la tambouille politique de bas-étage. Le chevalier blanc est passé entre-temps dans une cheminée mal ramonée.

Une nouvelle élue quitte la majorité

Lors du conseil municipal de lundi soir, Michaël Bordg a lu une déclaration d'Amélie Da Costa Rosa, absente excusée en séance, par laquelle elle annonce quitter la majorité municipale et de rejoindre le groupe de Michaël Bordg baptisé Nouveau Mantes. Depuis juillet dernier et son soutien à Michaël Bordg comme à Graziella Devin, celle qui est chirurgien-dentiste à la ville ne cautionnait plus les comportements observés dans la majorité. Avec ce nouveau départ, Raphaël Cognet et sa majorité subissent un nouveau revers de taille qui entame le moral des troupes.

Aujourd'hui, si le maire peut encore compter sur 31 élus, 32 avec lui, l'opposition se renforce avec 12 membres soit largement plus du tiers du conseil municipal. Raphaël Cognet risque donc de trouver le temps long d'ici le printemps 2026, date prévue des prochaines élections municipales.

Compte-tenu des dissenssions internes et des inimitiées larvées qui minent son équipe, il ne serait pas étonnant que d'autres défections soient enregistrées dans les prochains mois. À qui le tour ? ■

Trois adjoints de Cognet adhèrent à LR

Est-ce le projet porté par Éric Ciotti ou plus probablement les élections internes qui ont vu s'affronter le vice-président du Conseil départemental Philippe Benassaya et le président du groupe majoritaire à la Région Othman Nasrou pour le poste de responsable départemental qui les ont incités à faire cette démarche ?

Toujours est-il que Nathalie Aujay, adjointe au commerce et tourisme, Nadine Wadoux, adjointe aux seniors et anciens combattants et Olivier Barbier, adjoint à la vie associative, viennent d'adhérer l'air de rien à LR.

Nos informations seraient incomplètes si nous ne mentionnions pas l'arrivée dans le même temps dans le mouvement de Nicolas Kern, ex-blogueur condamné par la justice sous le pseudonyme de Ferdinand Bardamu, le personnage fétiche de l'écrivain collaborationniste Céline. Supporter inconditionnel de Raphaël Cognet pour lequel il a fait campagne aux dernières municipales, l'ex-agent d'accueil de la Poste est aujourd'hui chargé de mission à la ville de Mantes-la-Ville.

MANTES-LA-JOLIE

La Protection judiciaire de la jeunesse, voie de réinsertion pour jeunes délinquants

Une cinquantaine de structures de la protection judiciaire de la jeunesse étaient exceptionnellement ouvertes le 23 novembre, dont l'Unité Educative en Milieu Ouvert de Mantes-la-Jolie. L'occasion de voir concrètement les moyens mis en œuvre pour la réinsertion des jeunes délinquants.

AURELIEN BAYARD

Dès qu'un mineur se retrouve dans les engrenages de l'organe judiciaire, le juge désigne la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) pour la mise en œuvre des décisions judiciaires relatives aux affaires pénales. Son but : élaborer la meilleure des peines afin d'éviter la récidive pour ce mineur et surtout l'insérer dans le monde professionnel. « *Nous devons alors réaliser un rapport de recueil socio-éducatif afin de faire un point sur la situation du jeune qui sera transmis au magistrat* », explique Myriam, éducatrice spécialisée, « *car il [le magistrat] sait que régulièrement la délinquance n'est qu'un symptôme* ».

L'entourage et son environnement proche sont donc analysés mais « *le juge garde le dernier mot* » prévient Magali P, elle-aussi éducatrice spécialisée. Le temps de traitement de ce jugement ne doit plus dépasser 12 mois depuis l'entrée en vigueur du code de la justice pénale des mineurs le 30 septembre 2021 (après 2 ans d'application, elle est de 8,3 mois, ndlr). Une fois qu'il sera prononcé, les éducateurs spécialisés garderont un rôle important puisqu'ils servent de fil rouge et de garant du parcours éducatif du jeune incriminé.

Pour éviter la récidive, l'Unité Educative en Milieu Ouvert (UEMO) de Mantes-la-Jolie – qui gère environ 200 jeunes - met en place plusieurs dispositifs de réinsertion avec des activités de jour pour ceux les plus éloignés du droit commun (déscolarisés, ndlr). L'UEMO peut compter sur divers partenariats comme les missions locales ou les associations, Re-belle par exemple. Depuis 2017, ce chantier d'insertion réalise des confitures à base de fruits invendus dans les supermarchés. Un atelier avait d'ailleurs lieu le 23 novembre, lors de l'ouverture exceptionnelle de 50 structures de la PJJ au public.

« *Le premier stage avait été imposé aux mineurs mais le soir ils étaient heureux de montrer à leurs parents une création* » narre Coline, la chargée d'animation, « *et quand nous voyons qu'ils s'ouvrent, ce n'est que du bonus.* » D'ailleurs, les deux jeunes venus parler de leur expérience se sont pris au jeu, puisqu'après avoir réalisé leurs concoctions, ils se sont empressés d'apposer les étiquettes et faire semblant de les vendre. Les unités éducatives d'activités de jour (UEAJ) peuvent également intervenir afin de favoriser l'insertion professionnelle. Celle de Poissy organise des ateliers intergénérationnels dans les EHPADs ou des maraudes. Magali D, la directrice, rappelle tout de même quelques rudiments : « *Il faut préparer les jeunes à se retrouver face à des personnes en difficulté car cela peut leur rappeler leur propre condition et les perturber.* »

Les entreprises ont également leur rôle à jouer. « *Nous avons de plus en plus de stagiaires dans des sociétés* » raconte Elise Dehaudt, la directrice du service éducatif auprès de l'établissement pénitentiaire de mineurs de Porcheville, « *il n'est pas rare qu'après des TIG, certains en ressortent avec un emploi.* » « *Nous partageons un objectif commun : les réinsérer* » conclue Fabienne Sar, responsable du service territorial éducatif de milieu ouvert du Val de Seine. ■



LA GAZETTE EN YVELINES

131 516 jeunes sont suivis par la Protection judiciaire de la jeunesse avec un seul but : les réinsérer dans la vie active.

EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Les travaux de rénovation pour l'horloge du centre-ville ont débuté

En panne depuis près de 10 ans, l'horloge située au-dessus de la bijouterie Daras va pouvoir retrouver sa fonction d'antan. Les travaux de remise en état ont démarré le mercredi 22 novembre 2023. La fin devrait survenir début 2024 maximum.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

La fin des travaux est prévue pour début 2024 maximum.

Une horloge cassée donne toujours l'heure deux fois par jour. C'est la triste monotonie que subit depuis près de 10 ans l'horloge située dans le centre-ville de Mantes-la-Jolie, juste au-dessus de la bijouterie Daras, son propriétaire.

Une nacelle a été déployée, place de la République, le 22 novembre 2023. D'après *78Actu*, de nombreux artisans venus de toutes la France vont se charger de la remettre en état. Cela va du démontage des pièces défaillantes, au remplacement des aiguilles jusqu'à la machinerie qui se trouve à l'intérieur du bâtiment. Par ailleurs, l'enseigne lumineuse « *Daras* » va subir également un changement en profondeur. Élodie Verspieren, la directrice du commerce indique au site d'informations locales qu'à la place des néons, il y aura un lettrage en LED, dans le but de réaliser des économies d'énergie. La fin des travaux est prévue pour début 2024 maximum. ■

MANTES-LA-JOLIE

Les Gilets Bleus à la rencontre des commerçants mantais

Les élus de la Chambre de commerce et de l'industrie Versailles-Yvelines via l'opération « *Gilets Bleus* », sont allés à la rencontre des commerçants mantais le 22 novembre afin de connaître leurs attentes.

Lorsqu'il avait lancé ce dispositif en avril, Guillaume Cairou, président de la CCI Versailles-Yvelines expliquait que « *l'idée des Gilets Bleus date d'il y a 3 ans, c'était un des thèmes majeurs de ma campagne, la proximité avec les commerçants de notre territoire car beaucoup m'ont dit « on ne vous voit que lors des élections. »* » Après Poissy, voilà les élus de la Chambres de commerce et de l'Industrie Versailles-Yvelines à Mantes-la-Jolie le 22 novembre.

Dans un post LinkedIn, l'ancien candidat pour la présidence du MEDEF rappelle que « *la CCI se tient aux côtés des commerçants pour les aider à saisir des opportunités et les accompagner dans toutes leurs problématiques, y compris les nouvelles transitions, qu'elles soient écologiques ou numériques.* »

Mantes-la-Jolie n'est qu'une étape parmi tant d'autres puisque Guillaume Cairou a certifié qu'en collaboration avec les communes, lui et les élus de la CCI continueront à venir à la rencontre des commerçant afin de faire connaitre les actions de la CCI et d'évoquer toutes les problématiques qui les concernent. ■



CCI VERSAILLES-YVELINES

Après Poissy, voilà les élus de la Chambres de commerce et de l'Industrie Versailles-Yvelines à Mantes-la-Jolie le 22 novembre.

EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Un *forum des métiers et des formations* au parc des expositions

42 exposants seront réunis les mardi 5 et mercredi 6 décembre au parc d'exposition Michel Sevin de Mantes-la-Jolie, afin de proposer leurs cursus aux collégiens et lycéens du Mantois.

À partir du mardi 5 décembre à 13 h, le parc d'exposition Michel Sevin de Mantes-la-Jolie accueillera les collégiens et lycéens du territoire à l'occasion du *Forum des métiers et des formations*. 42 exposants issus du monde de la formation et de l'entreprise seront présents pour leur présenter leurs différentes perspectives d'avenir. Après l'inauguration des officiels le mardi en début d'après-midi, ce sont les collégiens des cités éducatives de Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville, Limay et des Mureaux qui visiteront les lieux jusqu'à 16h30, avant que les portes s'ouvrent au public et aux familles dès 17 h.

Le lendemain, les élèves situés hors des cités éducatives pourront parcourir les allées du parc des expositions de 8 h 30 à 12 h 30. Ce sera ensuite, comme la veille, le tour du grand public de 13 h 30 à 16 h. ■

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Le passage sous les voies ferrées près de l'école Paul Bert va être réhabilité

Le projet d'Aurélie, qui propose de valoriser et de sécuriser le passage qui permet de rallier les rues Eiffel et Paul Bert, est lauréat du budget participatif 2023 de Conflans-Sainte-Honorine.

MAXIME MOERLAND

Des centaines d'écoliers, de parents, de Conflanaises et Conflanais empruntent chaque jour le passage sous les voies ferrées, qui fait le lien entre les rues Eiffel et Paul Bert près de la gare Conflans Fin d'Oise. Pourtant, il est de notoriété publique que sa traversée n'est que peu agréable : sombre, sale, peu sécurisé, il devenait urgent de l'aménager convenablement, sachant que de nombreux enfants l'empruntent seul pour aller à l'école, située à deux pas de là.

Il aura fallu attendre le budget participatif 2023 pour que les choses bougent. Les habitants ont en effet plébiscité le projet d'Aurélie, avec 201 voix, parmi les 32 propositions présentées à la municipalité . Son idée ? Sécuriser, valoriser et faire vivre ce passage piéton. « *Je propose qu'il soit nettoyé, comblé dans les zones de renfoncement et habillé par une réalisation artistique sur le thème de « l'histoire de la batellerie conflanaise racontée aux enfants »* », développait-elle dans sa proposition à la Mairie. Son projet prévoit également l'installation d'un système d'éclairage « *respectueux de l'environnement et des riverains* ».

L'habillage artistique en question permettrait de donner un peu de vie à ce passage devenu presque lugubre. Car outre une fresque décorant le lieu de manière permanente, Aurélie propose qu'il accueille « *des ajouts ou de nouvelles créations temporaires* », avec par exemple des collaborations entre des artistes et des écoliers, ou encore des expositions éphémères. De quoi « *favoriser son entretien et le respect des lieux par l'ensemble des usagers* », et ainsi rendre sa traversée plus sereine et agréable au quotidien.

Selon les modalités du budget participatif, la réalisation du projet devrait se faire dans les deux années à venir. ■



LA GAZETTE EN YVELINES

Selon les modalités du budget participatif, la réalisation du projet devrait se faire dans les deux années à venir.

EN BREF

VILLENNES-SUR-SEINE

La gare se dote d'un parking à vélo sécurisé

Installée rue du Pont, cette nouvelle solution de stationnement pour les vélos est accessible avec un abonnement Navigo.



VILLE DE VILLENNES-SUR-SEINE

À l'image de celui installé en gare d'Aubergenville-Élisabethville, le parking est accessible 24h/24 et 7 jours sur 7.

Après la consigne Vélo Station installée par la Municipalité sur le parking du commerce, le développement des mobilités douces à Villennes-sur-Seine se poursuit avec un parking à vélos doté de 20 places fermées et sécurisées, financé par Île-de-France Mobilités et réalisé par SNCF Gares & Connexions. À l'image de celui récemment installé en gare d'Aubergenville-Élisabethville, le parking est accessible 24h/24 et 7 jours sur 7, et gratuitement pour toutes les personnes titulaires d'un abonnement Navigo annuel, Navigo annuel senior, Imagine R Scolaire ou Imagine R Étudiant. Pour les autres utilisateurs, il faudra souscrire à un abonnement journalier (4 euros), mensuel (10 euros) ou annuel (30 euros). ■

EN BREF

ACHERES

Le « *Trophée vert* » remis à la Ville pour la construction de l'école Claudie Haigneré

La Banque postale a décerné le prix à la municipalité d'Achères pour son engagement en faveur de la transition énergétique.



VILLE D'ACHÈRES

Céline Chassin, élue en charge de la Petite enfance, de l'Enfance et de la Réussite éducative, a reçu le trophée des mains de Claire Jakob, chargée d'affaires auprès des collectivités territoriales de la Banque postale.

Structure en bois, isolation en paille, cour oasis et recours à la géothermie pour une performance thermique accrue : le projet de l'école Claudie Haigneré fait preuve d'une grande ambition en terme de transition énergétique. Et il n'est pas passé inaperçu : La Banque Postale a décerné le Trophée Vert à la municipalité d'Achères pour la construction de cette école élémentaire biosourcée, qui doit ouvrir ses portes dans les prochains mois, tout près de la gare d'Achères-Ville.

Céline Chassin, élue en charge de la Petite enfance, de l'Enfance et de la Réussite éducative, a reçu le trophée des mains de Claire Jakob, chargée d'affaires auprès des collectivités territoriales de la Banque postale. Pour rappel, l'école Claudie Haigneré, qui sera constituée de 7 classes, deviendra la première école biosourcée des Yvelines. ■

VERNEUIL-SUR-SEINE

La Ville poursuit son action pour l'identification et la stérilisation des chats errants

La convention relative à la capture, l'identification et la stérilisation des chats errants non identifiés entre la Mairie, la SPA et l'association Médor et Mistigri a été renouvelée.

11 chats errants ont été capturés, stérilisés et identifiés au cours de l'année 2022 à Verneuil-sur-Seine, et ce grâce à la convention signée en 2022 entre la municipalité, la SPA et l'association Médor et Mistigri.

> ***« Un élément de notre politique »***

Lors du conseil municipal du mardi 21 novembre, les élus ont voté pour le renouvellement de ladite convention pour l'année 2023. « *Cette action est un élément de notre politique en matière de protection animale*, a expliqué Ida Gonthier, adjointe au Maire déléguée aux services techniques, aux travaux, à l'écologie et à la protection de la faune et de la flore. *Elle constitue un des leviers les plus efficaces en vue de contribuer au bien-être animal et de limiter la prolifération féline* ».

L'avenant voté ce mardi a pour objectif, après commun accord des trois parties signataires, de prolonger la convention initiale afin de procéder à la capture, la stérilisation et l'identification d'un maximum de 9 chats supplémentaires en 2023. ■



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

L'avenant a pour objectif de prolonger la convention initiale afin de procéder à la capture, la stérilisation et l'identification d'un maximum de 9 chats supplémentaires en 2023.

EN BREF

BUCHELAY

Une collecte solidaire pour Noël

La Ville de Buchelay et la Protection Civile des Yvelines organisent une grande collecte de jouets et de livres jusqu'au 17 décembre, au profit des hôpitaux de Mantes-la-Jolie et de Poissy.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Vous pouvez d'ores et déjà déposer vos dons en mairie, à la médiathèque de Buchelay, ou encore à la plaine des sports Grigore-Obreja.

Afin d'égayer les fêtes des enfants qui n'auront pas la chance d'avoir de cadeaux à Noël, la Commune de Buchelay et l'association Protection Civile des Yvelines (antenne de Septeuil) organisent une grande collecte au profit des hôpitaux de Mantes-la-Jolie et Poissy depuis le 27 novembre et jusqu'au 17 décembre. Jouets (hors peluche), jeux de société complets et livres en bon état sont les bienvenus pour redonner le sourire aux enfants.

Vous pouvez d'ores et déjà déposer vos dons en mairie, à la médiathèque de Buchelay, ou encore à la plaine des sports Grigore-Obreja. Pour plus d'informations, contactez le 01 30 92 57 74 ou le 01 30 98 10 78. ■

TRIEL-SUR-SEINE

Deux week-ends de fête sur la place Philippe Prévost

Plus de 100 exposants et de nombreuses animations prendront leurs quartiers sur la nouvelle place trielloise les week-ends des 9-10 et 16-17 décembre.

La Ville de Triel-sur-Seine a annoncé le programme de ses festivités de Noël, avec pas un, mais deux week-ends de festivités les 9-10 et 16-17 décembre sur la place Philippe Prévost. Plus de 100 exposants proposeront des produits variés pouvant constituer des cadeaux de dernière minute, comme de la déco, du textile ou des bijoux et autres produits locaux.

Ce marché de Noël accueillera Trielloises et Triellois avec son lot d'animations avec, pèle mêle, une patinoire, des concerts, un stand de photos avec le père Noël, ou encore des balades en calèche. Des ateliers créatifs seront également dispensés, cependant, il vous faudra vous inscrire au préalable via le site de la municipalité (triel-sur-seine.fr).

Le marché de Noël sera ouvert les samedis de 10h à 19h, et les dimanches de 10h à 18h. ■

LIMAY

Les « *Lumières d'hiver* » arrivent le 8 décembre

Un week-end d'animations marquera le lancement des illuminations de Noël, sur le parvis de l'hôtel de Ville et l'avenue Wilson à Limay.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Toutes les animations seront totalement gratuites. Pour retrouver le programme détaillé, rendez-vous sur le site de la Ville.

La ville va briller de mille feux ! Du vendredi 8 au dimanche 10 décembre, Limay s'illuminera pour célébrer la fin d'année avec l'événement « *Lumières d'Hiver* ». Ce week-end d'animations sur le parvis de l'Hôtel de ville et l'avenue Wilson marquera le lancement des illuminations de la ville.

Pendant ces 3 jours de festivités, vous pourrez retrouver le traditionnel marché de Noël et ses nombreux exposants, proposant de nombreuses idées cadeaux et des gourmandises de saison, des manèges et spectacles pour les enfants, fanfare et parade lumineuse, des spectacles de feu et lumières… Le Père Noël sera même de la partie !

Toutes les animations seront totalement gratuites. Pour retrouver le programme détaillé, rendez-vous sur le site de la Ville (ville-limay.fr). ■

LES VAUCOULEURS À MANTES-LA-VILLE – 16 LOGEMENTS



LIVRAISON 4EME TRIMESTRE 2024 - TRAVAUX EN COURS

Afin de découvrir nos programmes au cœur des Yvelines, merci de contacter notre conseiller immobilier
Laurent BERNARD** au **06 17 31 18 74

** dans la limite des stocks disponibles*

H&C HABITAT & COMMERCE

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

AURELIEN BAYARD

MANTES-LA-JOLIE

Le directeur de l'école Notre-Dame condamné pour « *abus de confiance* »

Pour des faits commis lorsqu'il était en poste dans un lycée professionnel dans le Nord, Vincent Fleter - actuellement directeur de Notre-Dame de Mantes-la-Jolie et Saint-Louis de Bonnières-sur-Seine - a été condamné le 16 novembre à 65 000 euros d'amende pour « *abus de confiance* ».



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Vincent Fleter s'est tout de même défendu de « *tout enrichissement personnel ni malversation de sa part* » comme le relate *78Actu*.

L'actuel directeur des écoles privées Notre-Dame de Mantes-la-Jolie et Saint-Louis de Bonnières-sur-Seine a été rattrapé par une vieille affaire lorsqu'il était à la tête d'un lycée professionnel à Lambersart (Nord). Le 16 novembre, il a comparu devant le tribunal correctionnel de Lille pour « *abus de confiance* ».

Les faits reprochés étaient d'avoir validé des travaux fictifs ou plus chers que le prix du marché quand il fallait rénover cet établissement. Ces prestations bénéficiaient à un autoentrepreneur local, Dominique Looten, qui était entendu pour « *complicité d'abus de confiance* » et « *travail dissimulé* ». Il a été condamné à huit mois de prison avec sursis.

Le plaignant était l'Organisation de gestion de l'enseignement catholique (OGEC) qui a remarqué que sur l'enveloppe de 400 000 euros allouée aux travaux de l'établissement de Lambersart, 150 000 euros manquaient à l'appel selon les journalistes de la *Voix du Nord*. « *La partie civile a fait état d'une trentaine de factures payées sans travaux et d'un numéro de duettistes assez formidable entre les deux prévenus* » notaient-ils.

Vincent Fleter s'est tout de même défendu de « *tout enrichissement personnel ni malversation de sa part* » comme le relate *78Actu*. Pour le site d'actualités locales, Thierry Buisson, président de l'Ogec des écoles de Mantes-la-Jolie et Bonnières-sur-Seine : « *Il m'avait prévenu. Je le vois agir dans son travail au quotidien, il a été transparent et c'est une affaire ancienne. Je n'ai donc aucune raison de douter de sa parole.* »

Malgré sa défense, Vincent Fleter a été condamné à payer conjointement avec l'autre prévenu la somme de 65 000 euros de dommages et intérêts. Cette condamnation n'a pas été inscrite au volet B2 de son casier judiciaire et Vincent Fleter, envisage pas de faire appel. ■

EPONE

Deux hommes interpellés pour refus d'obtempérer et recel de vol

Dans la nuit de dimanche à lundi, la brigade anticriminalité a réussi à interpeller deux hommes à l'intérieur d'un véhicule dans lequel se trouvait du matériel de chantier volé.

Alors que la nuit est tombée sur Epône depuis plusieurs heures, la brigade anticriminalité cherche à stopper un Renault Mascott sur la D113 à 2 h du matin le 27 novembre. En effet, les forces de l'Ordre ont pu remarquer que les plaques à l'avant et à l'arrière du véhicule de la marque au losange sont différentes. Mais les conducteurs – deux hommes de 24 et 28 ans, respectivement originaires de Vernouillet et de Gaillon (Eure) – veulent poursuivre leur balade.

Le conducteur arrive à éviter un premier dispositif d'interception DIVA (Dispositif d'Interception des véhicules automobiles, une barre en plastique sensée crever les pneus) mis en place par les effectifs des Mureaux en prenant un rond-point à contre sens. Le camion benne finit par rouler sur un second DIVA avant de s'immobiliser dans le portail d'un particulier sur la commune de Flins-sur-Seine. Les deux occupants non blessés, sont alors interpellés, à bord de leur véhicule faussement immatriculé où à l'arrière se trouve du matériel de chantier dont une grue Renault démontée qu'ils souhaitaient revendre. ■



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Les deux hommes présents dans le véhicule n'ont pas souhaité s'arrêter, quitte à éviter un dispositif mis en place par les effectifs des Mureaux en prenant un rond-point à contre sens.

VERNEUIL-SUR-SEINE

Un adolescent meurt enselevi sous plusieurs tonnes de sable

En milieu de matinée du 22 novembre, un camion-benne s'est renversé sur la D154. Le contenant, du sable, a écrasé l'habitacle d'un monospace où se trouvait un adolescent et son oncle. Le jeune homme est mort enseveli.

Le mercredi 22 novembre Verneuil-sur-Seine a été le théâtre d'un accident spectaculaire qui a malheureusement fait une victime : un adolescent de 15 ans. Un camion-benne et un monospace circulaient sur la D154, au niveau du boulevard André Malraux. Pour une raison encore inconnue, le poids lourd finit par se coucher sur la voie et voit son contenant – plusieurs tonnes de sable – se déverser sur l'autre véhicule. Le conducteur d'une soixantaine d'années arrive à s'échapper de l'habitacle mais le jeune homme reste bloqué.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

D'après les informations de *78Actu*, d'importants moyens sont alors déployés : trois ambulances, une équipe de désincarcération et une autre spécialisée dans les manœuvres de force.

D'après les informations de *78Actu*, des moyens importants sont alors déployés : trois ambulances, une équipe de désincarcération et une autre spécialisée dans les manœuvres de force. En tout il y avait vingt-sept pompiers. Le SMUR était également sur place. La circulation a été fermée pendant l'intervention des secours jusqu'à 16 heures. Vers 13 h 30, le corps inanimé de l'adolescent est enfin extrait.

Le conducteur du camion-benne a été conduit à l'hôpital puis placé en garde à vue au commissariat de Conflans Sainte-Honorine où des dépistages de stupéfiants et d'alcoolémie ont été réalisés. Ils se sont avérés négatifs. Il a fini par être remis en liberté plus tard dans la journée et fait l'objet d'une enquête pour homicide involontaire. ■

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Ouverture du procès des six collégiens impliqués dans la mort de Samuel Paty

Le 27 novembre marque le début du procès des six collégiens impliqués dans la mort du professeur d'histoire-géographie. Ils encourent jusqu'à deux ans et demi de prison. Le verdict sera le 8 décembre.

Six collégiens impliqués dans l'affaire de l'assassinat de Samuel Paty vont être jugés à part à compter du lundi 27 novembre. C'est le tribunal d'enfants de Paris qui aura la tâche de définir leur peine pour laquelle ils sont jugés, c'est-à-dire, « *dénonciation calomnieuse* » et « *association de malfaiteurs en vue de violences aggravées* ». D'après le Code de la justice pénale des mineurs, les six jeunes encourent deux ans et demi de prison.

La délibération du 8 sera publique

D'après *le Parisien*, les juges d'instruction ont perçu que « *l'élément matériel de la complicité semble caractérisé pour chaque mineur mais l'élément intentionnel (connaissance du projet d'assassinat et du caractère terroriste des actes, Ndlr) semble faire défaut* ». Comme le prévoit la loi, afin d'assurer la protection de leurs identités, les audiences se feront à huis-clos. Mais la délibération du 8 décembre se fera bien en audience publique. Et dans un an, ce sera au tour des huit majeurs renvoyés dans ce dossier pour complicité d'assassinat terroriste et association de malfaiteurs terroriste criminelle. ■



SERVICE COMMUNICATION - VILLE DE CONFLANS-SAINTE-HONORINE

D'après le Code de la justice pénale des mineurs, les six jeunes encourent deux ans et demi de prison.

MobilitY’

DES BORNES ET DES VOITURES ÉLECTRIQUES EN USAGE PARTAGÉ DANS VOTRE COMMUNE

Bénéficiaire du RSA, membre d’association locale ou agent municipal, vous avez besoin d’un véhicule pour vos déplacements professionnels ?

Rendez-vous dans votre Territoire d’Action Départementale ou dans votre Mairie pour vous inscrire !



+ D’INFOS SUR :
yvelines.fr/mobility

Ingéniery — La ruralité en projet
roole
ACTIVITY
Seine et Yvelines Numérique — L’innovation au service de tous
Yvelines Le Département

SPORT

MAXIME MOERLAND

BASKET-BALL
Poissy boucle la phase aller sur une victoire

Les Pisciacais ont disposé du Tours Métropole Basket (86-82) pour le compte de la 13ème journée de la poule A de Nationale masculine 1.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Place à la phase retour désormais, que le Poissy Basket abordera depuis une honorable 8ème place, après 6 victoires pour 7 défaites.

Le Poissy Basket a bien failli être victime d'un mauvais tour, le samedi 25 novembre, sur son parquet du complexe sportif Marcel Cerdan. Le suspens aura duré jusqu'au bout, mais c'est finalement les Jaunes et Bleus qui sont sortis vainqueurs en cette 13ème journée face aux Tourangeaux (86-82).

Les Pisciacais bouclent ainsi la phase aller du championnat de Nationale masculine 1 sur une victoire, et ce malgré une entame balbutiante : après une égalité (16-16) dans le premier quart-temps, c'est le Tours Métropole Basket qui a pris les devants en inscrivant pas moins de 31 points lors de la manche suivante, contre 21 pour Poissy. C'est alors qu'a sonné un vent de révolte dans les rangs yvelinois, avec deux derniers quart-temps de haute volée (26-14, 23-20).

Place à la phase retour désormais, que le Poissy Basket abordera depuis une honorable 8ème place, après 6 victoires pour 7 défaites. Début des hostilités dès ce week-end face au Stade Toulousain Basketball. ■

FOOTBALL
Le FC Mantois se reprend à Saint-Brice, les Muriautins rechutent

Forts d'une victoire 1-0 à l'extérieur samedi dernier, les Mantevillois restent au contact du groupe de tête, tandis que l'OFC Les Mureaux est tombé face à la réserve de Quevilly (3-1).

Pas le temps de tergiverser du côté du FC Mantois. Après la défaite face à la réserve du Red Star, les Yvelinois ont disposé du Saint-Brice FC, le samedi 25 novembre, sur le score de 1-0. Une belle performance qui leur vaut de conforter leur 4ème place : le Plessis-Robinson n'a pu faire mieux qu'un nul face à Houilles, et laisse ainsi les Mantevillois titiller le podium, à égalité de points avec le 3ème, Claye Souilly, au sein de la poule A de Régional 1.

Aux Mureaux, l'euphorie est déjà retombée après la première victoire de la saison acquise lors de la 8ème journée. Les Muriautins se sont inclinés (3-1) à Quevilly et restent bons derniers du groupe F de National 3. Le déplacement à Dieppe, 4ème du classement, ce samedi 2 décembre s'annonce corsé, et ce malgré leur défaite du week-end dernier sur le terrain de Flers. ■

MARCHE NORDIQUE
Venez marcher pour la bonne cause ce samedi

L'association Les Mureaux Val-de-Seine Athlétisme, en partenariat avec la municipalité, organise une marche nordique ouverte à tous à l'Île de loisirs du Val de Seine.

Ce samedi 2 décembre, pas de grasse matinée : l'île de loisirs du Val de Seine accueille deux courses chronométrées de marche nordique, organisée par l'association Les Mureaux Val-de-Seine Athlétisme, en partenariat avec la municipalité.

Deux distances seront proposées, une marche de 6 kilomètres, et une autre de 10 kilomètres, moyennant une participation de 6 euros pour la plus courte, et 9 euros pour la plus longue. Une matinée sportive, donc, mais aussi solidaire, car une partie des droits d'inscription sera reversée aux associations Dune d'espoir et Vaux contre le cancer. Et pour ceux qui préfèrent courir, le Cross national des Mureaux se déroulera le lendemain, toujours à l'île de loisirs Val de Seine. Rendez-vous sur le site gpseoathletisme.com pour vous inscrire à l'un des événements. ■



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Deux distances seront proposées, une marche de 6 kilomètres, et une autre de 10 kilomètres, moyennant une participation de 6 euros pour la plus courte, et 9 euros pour la plus longue.

VOLLEY-BALL
Conflans se prend les pieds dans le tapis à Villejuif

Le CAJVB s'est incliné 3 sets à 2 lors de la 8ème journée d'Elite masculine 1, le samedi 25 novembre, et voit le peloton de tête prendre peu à peu ses distances.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Le club yvelinois accueillera le leader du classement, Chalon-sur-Saône, ce samedi 2 décembre à 19 h au gymnase Pierre Bérégovoy.

Après une défaite en terres lyonnaises lors de la journée précédente, les Conflanais se déplaçaient chez un mal classé, Villejuif, pour tenter de faire le plein de points et ainsi remonter, petit à petit, au classement d'Elite masculine 1. Et puis patatra : les corsaires se sont inclinés 3 sets à 2 (19:25, 33:31, 25:19, 13:25, 15:13), et se retrouvent désormais 6ème de leur poule. Un crève cœur qui montre une nouvelle fois la difficulté pour le CAJVB de tuer ses matchs, avec une 4ème défaite après avoir remporté deux sets, soit plus que toutes les autres équipes de la poule B.

Une situation d'autant plus inquiétante que la prochaine rencontre relèvera du défi. Le club yvelinois accueillera le leader du classement, Chalon-sur-Saône, ce samedi 2 décembre à 19 h au gymnase Pierre Bérégovoy. Pour l'emporter et éviter de glisser dangereusement vers le bas du classement, les Conflanais seront condamnés à l'exploit : les Bourguignons sont en effet toujours invaincus après 8 journées de championnat. ■

FOOTBALL
Mondial U17 : Les Bleuets de Tincres et Gomis en demi-finale

L'Équipe de France des moins de 17 ans, menée par les Yvelinois Johan Tincres et Tidiam Gomis, a éliminé l'Ouzbékistan (1-0) en quart de finale de la Coupe du monde en Indonésie, samedi matin.

Ils se sont fait peur, mais ils seront bien au rendez-vous des demi-finales. L'Équipe de France s'est imposée samedi matin face à l'Ouzbékistan, en quart de finale de la Coupe du monde des moins de 17 ans, grâce à un but tardif de Ismael Bouneb (83ème). Joan Tincres, ancien joueur du FC Mantois, a débuté la rencontre en tant que titulaire tandis que Tidiam Gomis, ex-licencié de l'Entente Sportive Bouafle-Flins, est rentré en cours de jeu. Ils affronteront le Mali, tombeur du Maroc, lors du dernier carré le mardi 28 novembre à 13 h, alors que de l'autre côté du tableau, l'Argentine défiera l'Allemagne pour une place en finale. ■



ICON SPORT

Joan Tincres, ancien joueur du FC Mantois, a débuté la rencontre en tant que titulaire tandis que Tidiam Gomis, ex-licencié de l'Entente Sportive Bouafle-Flins, est rentré en cours de jeu.



COGEDIM

Cogedim, reconnu depuis plus de 50 ans pour la qualité de ses adresses et le soin apporté à ses réalisations, s'associe au **département des Yvelines** pour bâtir les villes de demain.

01 76 499 499 | **cogedim.com**
APPEL NON SURTAXÉ

GROUPE ALTAREA

Promotion immobilière
ÉLU SERVICE CLIENT DE L'ANNÉE 2022

*Catégorie Promotion immobilière – Étude BVA – Viséo CI – Plus d'infos sur escda.fr. Cogedim SAS, 87 rue de Richelieu 75002 Paris, RCS PARIS n°054500814 - SIRET 054 500 814 00063. Document non contractuel. Les appartements sont livrés non aménagés et non meublés. Illustration non contractuelle destinée à exprimer une intention architecturale d'ensemble et susceptible d'adaptation : La Fabrique à Perspectives. - Réalisation : ibiza – Septembre 2022.

CULTURE LOISIRS

LA REDACTION

VERNEUIL-SUR-SEINE
Une exposition pour raconter l'histoire ferroviaire des Yvelines

L'espace Maurice Béjart de Verneuil-sur-Seine accueille l'exposition « *Prenez le train* », du 5 au 17 décembre prochain.



VILLE DE VERNEUIL-SUR-SEINE

L'exposition sera accessible du mardi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, et le week-end de 15 h à 18 h.

Trains à vapeur, électriques ou au diesel, les chemins de fer ont connu de véritables évolutions entre le XIXème et le XXIème siècle. C'est justement un voyage à travers les époques que propose la nouvelle exposition *Prenez le train*, à l'espace Maurice Béjart de Verneuil-sur-Seine.

De multiples objets d'archives

Des panneaux et affiches publicitaires prêtés par les archives nationales de la SNCF du Mans, aux cartes postales et photographies, penchez-vous sur l'histoire des trains en France et de leurs impacts sur la société. Plusieurs dioramas ont été prêtés pour l'occasion, notamment par l'Association ferroviaire de la Vallée de la Seine, qui vous fera découvrir les mécanismes du système ferroviaire de la gare de Meulan-Hardricourt, mais aussi un diorama de Michel Brusa-Pasqué et un autre de machine à vapeur de la famille de Maurice Pradeur. L'exposition sera accessible du mardi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, et le week-end de 15 h à 18 h. ■

POISSY
Mozart revisité au théâtre de Poissy

Les Paladins se produisent ce vendredi 1er décembre pour proposer l'« *Exsultate Jubilate !* », composé par Mozart en 1773, et interprété par Karine Deshayes.

Grand moment de musique classique à venir, ce vendredi au théâtre de Poissy. L'ensemble vocal Les Paladins sera sur les planches pisciacaises pour interpréter l'« *Exsultate Jubilate !* », composé par Mozart en 1773.

Une œuvre phare

Cette œuvre phare, créée à Milan pour le célèbre castrat Venanzio Rauzzini, interprète de l'opéra Lucio Silla, nous donne une idée précise de l'habileté de Mozart à composer pour la voix. C'est d'ailleurs la mezzo-soprano Karine Deshayes qui sera chargée de mettre en valeur ce répertoire plein d'enthousiasme et de lyrisme. L'enregistrement du disque « *Exsultate Jubilate !* » a d'ailleurs été rendu possible grâce au soutien du théâtre de Poissy et à son ancien directeur Marc Pfeiffer, à qui le concert sera dédié ce vendredi. Pour réserver vos places, direction le site de la municipalité. ■

MAGNANVILLE
Un concert en hommage à Jean Ferrat

Le Colombier va rendre hommage à l'illustre Jean Ferrat, le vendredi 8 décembre à Magnanville. Un concert organisé par l'école des 4 z'Arts est prévu pour 20 h 30 avec Loïc Fafin à la guitare, Philippe Levexier en tant que comédien et Alain Leamauff en charge de l'atelier chanson. Les réservations se font par téléphone auprès de l'école des 4 z'Arts, au 09 63 35 96 18. Une soirée hommage qui aura également une portée solidaire : l'entrée sera au profit du Téléthon. ■



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Les réservations se font par téléphone auprès de l'école des 4 z'Arts, au 09 63 35 96 18.

POISSY
Le photographe Maxime Visticot s'expose à la Maison de fer

Après Ernest Meissonnier, c'est la ville de Poissy qui sera mise en avant à la Maison de fer, à travers une exposition photographique de l'artiste Maxime Visticot. Sa particularité ? L'utilisation d'un appareil argentique, permettant de découvrir la cité Saint-Louis sous un autre regard, avec charme et authenticité. L'exposition démarre le 6 décembre, et pliera bagage le 26 février 2024. De quoi vous laisser le temps de découvrir son travail. Pour un avant-goût, vous pouvez déjà jeter un œil à son compte instagram (@maximevtc). ■

LES MUREAUX
Le graffiti s'invite à la médiathèque

Ce dimanche 26 novembre avait lieu l'atelier graffiti sur le parvis de la médiathèque des Mureaux, durant lequel l'artiste Vaper a réalisé une fresque murale à l'occasion du festival *Groove On*.



PATRICK BOUCHER

L'artiste était accompagné de DJ Deuz, animateur à la radio Principe actif à Évreux, pour un mix hip-hop en live.

Ça y est, la première édition du festival *Groove On*, organisée par la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, touche à sa fin. Parmi les derniers rendez-vous de cet événement dédié aux arts urbains, le graffitti s'est invité à la médiathèque des Mureaux, le dimanche 26 novembre.

C'est le graffeur Vaper, de son nom Olivier Bioche, qui a réalisé des fresques murales et organisé des ateliers de découvertes et d'initiation au graff. L'artiste était accompagné de DJ Deuz, animateur à la radio *Principe actif* à Évreux, pour un mix hip-hop en live.

Un battle de breakdance pour clôturer le festival

Le festival se clôture avec un battle de breakdance ce mercredi au COSEC Pablo Neruda, tandis que les expositions *Un mur, une œuvre, au centre de la danse* Pierre-Doussaint, et *Voyage en art urbain*, à la médiathèque, prennent fin respectivement le 3 décembre et le 30 novembre. ■

MANTES-LA-JOLIE
Le réalisateur Ladj Ly au CGR pour présenter « *Bâtiment 5* »

Avant-première de prestige au cinéma CGR de Mantes-la-Jolie : le réalisateur césarisé Ladj Ly sera présent le dimanche 3 décembre, à 18 heures, pour présenter son nouveau film « *Bâtiment 5* » en compagnie de deux de ses comédiens, Anta Diaw et Nabil Akrouti. Pour son nouveau long-métrage, le réalisateur du film « *Les Misérables* » a choisi de dépeindre l'histoire d'Haby, jeune femme très impliquée dans la vie de sa commune et en lutte contre la municipalité : le maire prévoit la démolition de l'immeuble où elle a grandi. Elle se lance alors dans un bras de fer pour empêcher sa destruction. Le film sortira en salles le 6 décembre prochain. ■

ACHERES
« *Meufs !* », le festival qui veut mettre les femmes au devant de la scène

Du 1er au 15 décembre, la première édition du festival « *Meufs !* » va secouer Achères. C'est le Réseau des musiques actuelles en Île-de-France (RIF), soutenu par le Sax, le Château Éphémère et la Clef, qui propose ce nouvel événement pour agir contre l'invisibilisation des femmes dans le monde de la musique. C'est dans les trois lieux culturels achérois ci-dessus que se déroulera le programme pendant deux semaines : table-rondes, spectacles, scènes ouvertes, ateliers pratiques et surtout concerts. Pour réserver vos places pour la soirée de votre choix, rendez-vous sur le site du RIF (lerif.org). ■

CE QUE FEMME VEUT

Handicap et âgisme dans le milieu artistique, Emmanuelle, chanteuse Jazz et Lyrique à « *Cœur Ouvert* »

Hakima recevait Emmanuelle, une chanteuse originaire de Cergy. Elle s'exprime dans un répertoire Jazz-Lyrique et nous dévoile son 1er EP intitulé : « *Cœur Ouvert* » dans lequel elle raconte son itinéraire de vie éprouvant dans le monde artistique après la découverte de son handicap.

Malgré un questionnement sur sa légitimité et sa place au sein de sa famille composée presque exclusivement d'artistes, elle a su dépasser ses doutes et assumer elle aussi, sa part artistique. Elle s'essaie en premier lieu à la danse, d'abord en tant que majorette. Puis au fil des cours et des apprentissages, notamment permis par l'accompagnement de son père dans plusieurs écoles et ateliers du pays, elle atteint finalement le niveau professionnel. Ce qu'elle retient principalement de cette expérience, c'est qu'elle ne se sentait pas à sa place car trop sensible. Que ce soit physiquement à travers des douleurs musculaires, ou moralement dû à la pression constante et aux remarques. Après 10 ans de carrière, le rythme effréné et la découverte de sa maladie ont finalement eu raison de sa carrière de danseuse.



LFM RADIO

Emmanuelle se livre dans son EP « *Cœur Ouvert* ».

En effet, Emmanuelle est atteinte d'une fibromyalgie, maladie qui associe douleurs musculaires ou articulaires permanentes. Mais ce n'est pas pour autant qu'elle se laissera abattre. Après l'acceptation difficile de sa condition, elle se lance dans une formation de chanteuse. Un rêve enfoui depuis l'enfance.

Après un passage au conservatoire de Saint-Germain-en-Laye, et même à la prestigieuse Schola Cantorum à Paris, elle n'a malheureusement pas pu passer le diplôme de fin d'études car « *trop âgée* ». Mais elle n'en garde aucune rancune car fréquentant toujours le conservatoire de Saint Germain, elle constate que les choses ont changé. Son EP « *Cœur Ouvert* » apparaît comme une nécessité. Une envie profonde d'exprimer sa pensée par le chant. Emmanuelle ose enfin se montrer comme elle est. Sensible, optimiste avec un talent indéniable. Son style balance entre le Lyrique et le Jazz et un tas d'autres influences (de Michael Jackson à Barbara Streisand), mais mérite avant tout authentique, la valeur la plus importante à ses yeux. Malgré l'arrêt de sa carrière et elle va se tourner vers de nouvelles perspectives.

Elle porte aujourd'hui, à 54 ans, un message d'espoir : Il est possible de transcender la douleur à travers la création, de trouver de nouvelles voies professionnelles et enfin vivre heureuse en tant que femme artiste, au-delà des considérations liées à l'âge. ■

CQFV, tous les mardis à 11 h, présenté par Hakima Aya. L'intégralité de l'émission est disponible sur lfm-radio.com/podcast

LE MORNING LFM

La marque de parfum de niche Marcus Spurway recrute dans les Yvelines

Marcus Spurway est une marque de parfum artisanal basée dans le Sud de la France, non loin de la mythique ville de Grasse. La marque recherche des ambassadeurs et ambassadrices afin de la représenter lors de ventes à domicile. Rémi Belveaux, responsable de secteur, était l'invité du *Morning LFM*.

Depuis 1825, Marcus Spurway crée des parfums artisanaux, « *on est l'un des seuls maîtres parfumeurs à réaliser nos produits entièrement à la main, et on a aucun intermédiaire. Des produits qui sont accessibles niveau coût* » précise Rémi Belveaux. La marque a son propre nez, qui réalise des créations, de la base du parfum à sa mise en flacon. Une marque de luxe qui comptait la reine d'Angleterre, Elisabeth II, parmi ses clients !

Marcus Spurway recrute des ambassadeurs et ambassadrices afin de représenter la marque lors d'ateliers olfactifs, afin de présenter et vendre surtout les produits. Et pour cela, nul besoin de diplôme spécifique, la formation se fait en interne. Un emploi qui vous permet de faire votre propre planning, et même de compléter vos revenus. Selon Rémi Belveaux, Marcus Spurway est l'une des seules marques à domicile où il n'y a aucun objectif fixé « *plus on s'implique, plus on applique ce qu'on nous dit de faire, et plus on peut avoir une très belle commission à la fin du mois.* » De 250 euros à 5 000 euros environ, si on organise une quinzaine de réunions par mois.

De la bonne humeur, du sourire et l'accompagnement individualisé, trois bonnes raisons de rejoindre Marcus Spurway pour le responsable de secteur de la marque. ■

Le Morning LFM, animé par Leslie et Rédouane, du lundi au vendredi de 6 h 30 à 9 h 30 sur le 95.5 et www.lfm-radio.com



LFM RADIO

Rémi Belveaux, responsable secteur de la marque de parfum Marcus Spurway.

JEUX

SUDOKU :
niveau moyen

			6		5	8		3
	5	4		8	9			
	6			2		7	9	
		1	8				2	4
8	4	2	9	3	1		7	
	7		4			1		9
			2	1		4		
4	8				3	2	6	1
2	1		5	4			3	

SUDOKU :
niveau difficile

				8				
	8			9		1		6
1								4
7			1	5				3
5		3				7		
		8		2		4	1	
		1		7			9	
			8	1				
	4		2				8	1

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°366 du 22 novembre 2023 :

1	9	6	3	8	5	4	7	2
5	4	2	1	6	7	3	8	9
7	3	8	2	9	4	6	5	1
8	7	3	4	2	6	9	1	5
6	1	5	7	3	9	2	4	8
4	2	9	5	1	8	7	6	3
9	8	1	6	4	2	5	3	7
2	6	7	8	5	3	1	9	4
3	5	4	9	7	1	8	2	6

6	1	7	9	8	4	3	2	5
8	9	5	3	2	7	6	1	4
2	3	4	1	6	5	9	8	7
7	4	2	6	3	1	8	5	9
5	8	3	2	4	9	7	6	1
1	6	9	7	5	8	4	3	2
4	7	6	8	1	2	5	9	3
3	5	1	4	9	6	2	7	8
9	2	8	5	7	3	1	4	6

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines

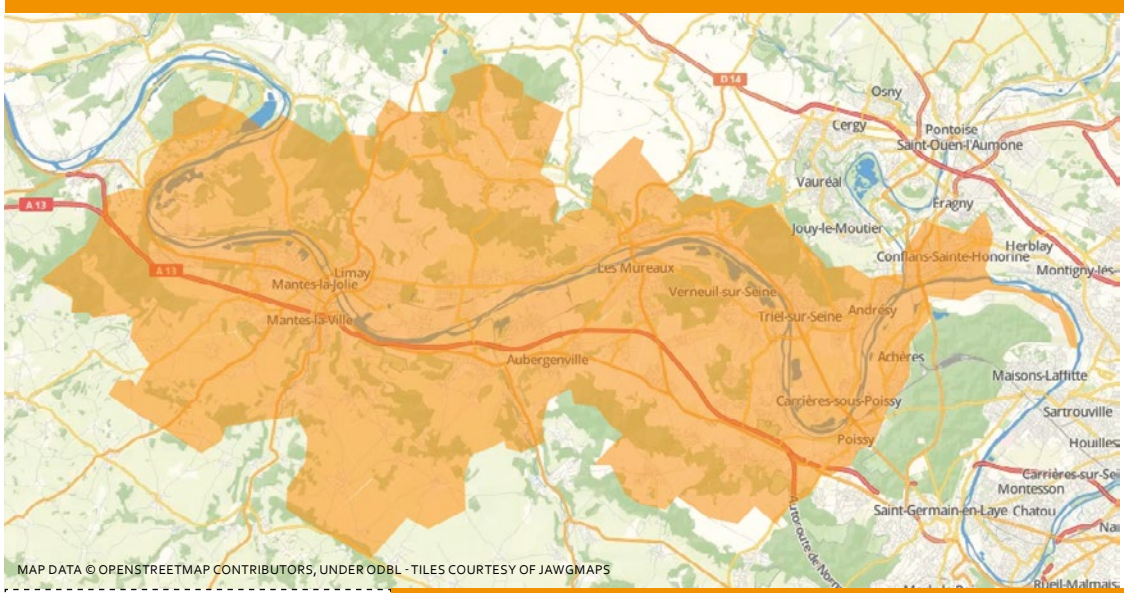

L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un évènement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef : Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* **Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture :** Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com **Actualités, faits divers, culture :** Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com **Publicité :** Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* **Mise en page :** Lucas Barbara - *maquette@lagazette-yvelines.fr* **Imprimeur :** *Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve*

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 11-2023 - 60 000 exemplaires
Edité par *La Gazette du Mantois*, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville



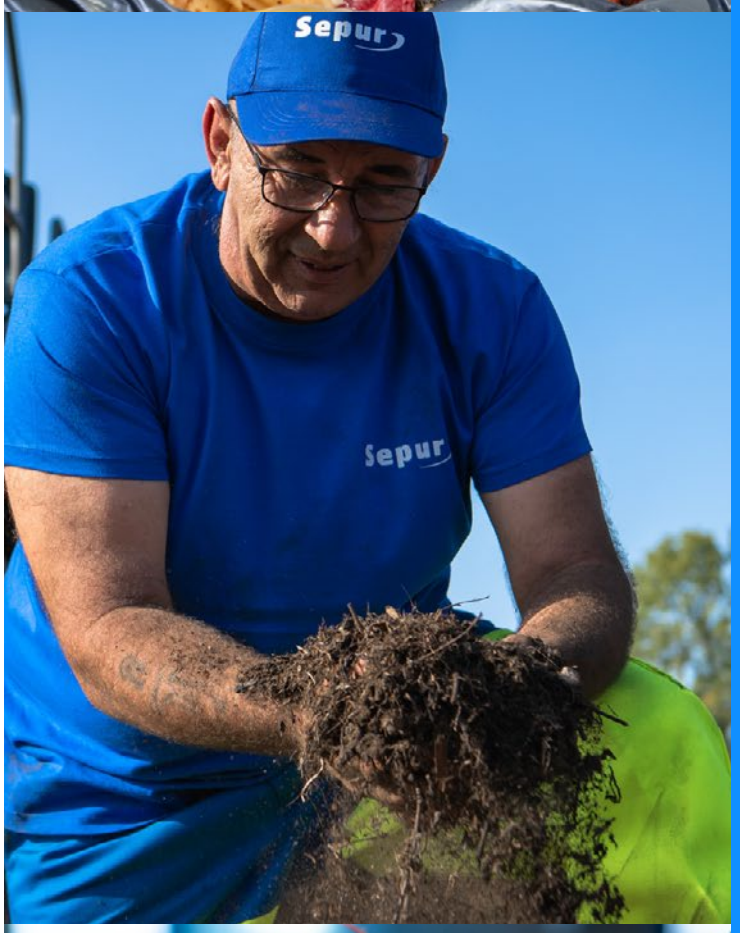



30 KG

C’est la quantité d’aliments gaspillés par habitant chaque année !

Depuis 2018, nous avons lancé de nouveaux services pour collecter et valoriser les déchets alimentaires.
Actuellement, nous collectons les déchets alimentaires de plus de 20 collectivités, et entreprises afin de les transformer en une nouvelle ressource parmi de l'eau, de l'électricité, et du compost.

Sepur

@Sepur

@Groupe_Sepur

@Groupe_Sepur